

Le conseil municipal a validé, mardi, l'achat de la maison dite « du commandant du port », située face au quai de la Quarantaine. Le but : préserver le paysage du môle, qui a inspiré des peintres impressionnistes.

Virginie ENEE Ouest-France 26 février 2015

Ils sont bien là, sur le môle, face au quai de la Quarantaine : le phare, l'ancien bâtiment des Phares et balises, aujourd'hui occupé par la Société des marins et... cette maison, qui était autrefois celle du commandant du port. Que l'État « **dans le cadre d'une nouvelle politique foncière** » met aujourd'hui en vente. Lors du conseil municipal, mardi, les élus étaient donc appelés à voter son rachat par la Ville.

Inspiration pour les impressionnistes :

« **À une époque, il y avait eu des propositions commerciales, en vue de raser la maison,** rappelle le maire, Michel Lamarre. **Cela aurait été dommage pour le patrimoine. Ce paysage qui a inspiré les peintres impressionnistes vaut tout l'or du monde.** »

Il explique que « **les services des Domaines ont accepté que la Ville devienne propriétaire de cette maison** » de 90 m² à rénover entièrement, mais « **qui a certainement l'une des vues les plus belles de la ville. On a donc négocié** », poursuit-il.

L'estimation des domaines se porte aujourd'hui à « **seulement 83 000 €** » si la Ville est acquéreur. Ce que le conseil a voté à l'unanimité.

« **La Ville finira par être propriétaire de l'intégralité du môle qu'il faudra restaurer** », conclut Michel Lamarre, qui imagine, à terme « **développer un grand projet sur le monde maritime à cet endroit** ».